



Conditions Générales de Prestations de Services

1. Objet

Les présentes conditions générales de prestations de services ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles l'entreprise Harmonie Ligne, représentée par sa gérante **PERON Hélène**, propose des séances de digitopuncture et de shiatsu à ses clients.

2. Nature des prestations

Les séances proposées relèvent du bien-être, de la relaxation et de la gestion du stress. Elles ne s'apparentent en aucun cas à des actes médicaux, paramédicaux ou de kinésithérapie, et ne se substituent pas à un suivi médical ou à un traitement prescrit par un professionnel de santé.

3. Prise de rendez-vous

Les rendez-vous se prennent par téléphone, directement auprès de l'entreprise. Toute réservation implique l'acceptation des présentes CGPS.

4. Tarifs et modalités de paiement

- Les tarifs sont affichés en euros, toutes taxes comprises.
- Le règlement s'effectue à chaque séance, pour le shiatsu et à la fin de chaque semaine pour la digitopuncture, en espèces, chèque ou virement bancaire.
- L'entreprise se réserve le droit de modifier ses tarifs, mais les prestations sont facturées sur la base des prix en vigueur au moment de la réservation.

5. Annulation et report

- Toute séance annulée ou reportée par le client doit être signalée au minimum 48 heures à l'avance.
- À défaut, la prestation sera due intégralement.
- En cas d'empêchement du praticien, la séance sera reportée ou remboursée sans frais.

6. Déroulement des séances

Le client s'engage à arriver à l'heure convenue. Tout retard pourra entraîner une réduction du temps de la séance sans réduction de tarif.

Le praticien se réserve le droit de refuser une prestation en cas de comportement inapproprié ou contraire au respect et à la sécurité.

7. Responsabilité

- Le praticien met en œuvre toutes ses compétences pour assurer une prestation de qualité.
- La responsabilité de l'entreprise ne peut être engagée en cas d'incompatibilité des prestations avec l'état de santé du client, celui-ci restant responsable de vérifier auprès de son médecin la pertinence des pratiques de bien-être proposées.
- Le client reconnaît que les séances relèvent d'une démarche personnelle de relaxation et de mieux-être.

8. Confidentialité et données personnelles

Les informations communiquées par le client sont strictement confidentielles.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles, sur simple demande écrite.

9. Propriété intellectuelle

Les supports, techniques et méthodes utilisés par l'entreprise restent sa propriété intellectuelle et ne peuvent être reproduits ou exploités sans accord préalable.

10. Droit applicable et litiges

Les présentes CGPS sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront saisis conformément aux règles de procédure en vigueur.